Extrait d'un volume de notre collection TÀP
http://www.editions-beauchesne.com/index.php?cPath=180

XXXIX

LA DÉVOTION A LA SAINTE VIERGE

par

ALPHONSE DAVID

Ancien Professeur de Philosophie et de Théologie.

SOMMAIRE. — PRÉAMBULE : *Sens multiples du mot dévotion* : acte de vertu, vertu, culte, spiritualité; sens présent : culte et subsidiairement vertu. — I. NATURE DE LA DÉVOTION A LA SAINTE VIERGE. *Le culte dit à la fois honneur et dépendance, mais par rapport à un même objet formel. — Objet formel de la dévotion à la Sainte Vierge : non sa sainteté suréminente, mais sa maternité divine qui inclut sa domination sur les âmes. — D'où, distinction, non de degré, mais d'espèce, entre l'hyperdulie et la dulie. — Mesure du culte d'hyperdulie : aux proportions mêmes de la dignité en quelque sorte infinie de la Mère de Dieu. — Divisions du culte d'hyperdulie.* — II. LÉGITIMITÉ ET FONDEMENTS DE LA DÉVOTION A LA SAINTE VIERGE. *Les adversaires de la dévotion à la Sainte Vierge et leurs griefs : protestants, jansénistes, semi-rationalistes. — Fondements du culte d'hyperdulie en réponse à ces arguments :* 1. *La Révélation : Ecriture Sainte et Tradition anténicéenne patristique, liturgique, populaire;* 2. *Magistère extraordinaire et ordinaire de l'Eglise;* 3. *Théologie.* — III. ACTES DE LA DÉVOTION A LA SAINTE VIERGE : 1. *La vénération : nature, causes, excellence, légitimité;* 2. *L'invocation : nature, causes, excellence, légitimité;* 3. *L'imitation : caractère spécial, heureux avantage, éléments principaux.* — IV. NÉCESSITÉ DE LA DÉVOTION A LA SAINTE VIERGE : *Cette nécessité n'est pas absolue, mais hypothétique. Une dévotion caractérisée à la Sainte Vierge est nécessaire au salut au sens impropre de grandement utile et une dévotion élémentaire est nécessaire au sens propre de vraiment indispensable.*

PRÉAMBULE

SAUF raison spéciale, nulle science n'a à démontrer au préalable l'existence du sujet dont elle traite [1]. C'est bien le cas d'une étude sur la dévotion à la Sainte Vierge. Est-il phénomène catholique plus évident? Si grande est la dévotion que l'Église, hiérarchie et fidèles, voue à la Très Sainte Vierge et dont témoigne à lui seul cet ouvrage *Maria* déjà fort de quatre volumes, que ses ennemis l'accuseraient plutôt de substituer *marianisme* à *christianisme*.

S'il n'y a pas à faire la preuve de l'existence de la piété mariale, à instituer la question « *an sit* », peut-être sera-t-il bon par contre de préciser exactement ce qu'on doit entendre par « dévotion à la Sainte Vierge ».

Le mot est en effet très extensible. Il peut signifier, suivant le contexte, un acte de vertu, cette vertu elle-même, son objet propre, tout un système de spiritualité centré sur cette vertu...

Au sens strict du terme, la dévotion désigne un acte spécial de la vertu de religion : cette disposition de la volonté à se livrer promptement, elle et tout ce qui dépend d'elle, au culte dû à Dieu. C'est une sorte d'élan, d'enthousiasme, de feu sacré. Elle a pour synonyme la ferveur [2]. Ainsi nos prières demandent-elles la grâce de dire le bréviaire ou le rosaire avec modestie, attention et *dévotion*, digne, attente ac *devote*.

La dévotion n'est pas seulement un acte de la vertu de religion, elle est son acte principal. Elle met en branle, anime, pénètre tous les autres [3]. Aussi leur donne-t-elle son nom : nous disons couramment : *faire ses dévotions*.

Ces actes ou ces pratiques : vénération, prières, manifestations de toutes sortes, composent dans le concret le culte dont ils sont les éléments intérieurs ou l'expression extérieure. De là, une nouvelle signification du mot dévotion, celle de culte. Les auteurs d'ouvrages sur le Sacré-Cœur ou sur la Sainte Vierge, intitulent indifféremment

[1] Voir CAJETAN sur la *Ia P.* de la *Somme de St Thomas*, Q. II, art. 3.
[2] *Sum. Theol. IIa IIæ*, Q. LXXXII, art. 1.
[3] *Ibid.*, et ad 1 et ad 2. Voir aussi art. 15 et Q. CIV, art. 3, ad 1.

leurs œuvres : *le culte du Sacré-Cœur* [4] ou *la dévotion au Sacré-Cœur* [5], *le culte de la Sainte Vierge* ou *la dévotion à la Sainte Vierge.*

La vertu elle-même de religion et celles qui s'y rattachent à titre de vertus potentielles ou de second ordre, prendront parfois le nom de leur acte principal [6]. Il n'est pas rare que le gros public dise de gens religieux et pratiquants : *ce sont des dévots, ce sont des gens de dévotion,* c'est-à-dire des gens religieux.

Toujours pour la même raison, à cause de son excellence et de son haut rang dans la hiérarchie des vertus, on verra le mot dévotion servir d'enseigne à telle école spéciale de sanctification : la spiritualité Montfortaine de la parfaite Consécration à la Sainte Vierge ou de l'esclavage d'amour est assez connue sous le nom de « *Vraie dévotion à la Sainte Vierge* ». Ainsi saint François de Sales écrivait son *Introduction à la vie dévote.*

Pour plus de clarté et de précision dans une étude théologique, cette analyse préalable ne semble pas inutile. Elle permet d'en fixer l'objet exact : *le culte de la Sainte Vierge* et, à l'occasion, *la vertu surnaturelle* qui porte la volonté à le lui rendre. Le culte de la Sainte Vierge est ainsi le bien nommé, à cause de la ferveur qui le caractérise : c'est le culte de la Mère.

De ce culte de la Sainte Vierge, il y a lieu d'examiner successivement : I. LA NATURE; II. LA LÉGITIMITÉ OU LES FONDEMENTS; III. LES ACTES OU LES PRATIQUES; IV. LA NÉCESSITÉ.

I. NATURE

Tout culte en général, civil ou religieux, qu'il soit rendu à Dieu ou aux saints, inclut à la fois l'idée d'honneur et celle de dépendance. Par où l'on voit qu'il est plus qu'honneur rendu. Le simple honneur va à des égaux et à des inférieurs : le maître peut honorer ses disciples et Dieu ses saints. Le culte s'adresse toujours à un supérieur : les disciples ont le culte de leur maître et Dieu qui honore ses saints ne leur rend pas un culte.

Ainsi, adorer Dieu, c'est lui rendre l'hommage dû à l'être infini, créateur et souverain Maître de toutes choses. Comme le remarque Saint Thomas « par le même acte l'homme sert Dieu et l'honore. En effet, l'honneur regarde l'excellence de Dieu qu'on doit révérer et la dépendance regarde la soumission de l'homme que sa condition oblige à reconnaître sa dépendance de Dieu. Tous les actes religieux présentent ces deux aspects : par eux l'homme affirme l'existence

[4] .v.g. BUCCERONI, HUGON.....
[5] .v.g. TERRIEN, BAINVEL.....
[6] *Sum. Theol.*, *IIa IIæ*, Q. LXXXIV, art. I.